

Chères Fressennevilloises, Chers Fressennevillois,

Cette semaine, le soleil avec un épisode de forte chaleur nous permet de souligner que l'été s'installe.

L'heure des vacances arrive pour les écoliers, collégiens, lycéens et étudiants. Pour certains, les résultats des examens, tant attendus, sont peut-être déjà « tombés » et pour vous parents, la période des congés approche.

Le vendredi 27 juin nous avons pu assister à la fête des écoles. Les enfants nous ont offert un spectacle inédit préparé avec les enseignants et le personnel, que je tiens à remercier. Ce fut un magnifique moment de convivialité, de partage et de joie.

A cette occasion les élèves de CM2 ont reçu un bon cadeau offert par la commune et une clef USB par l'Association des Parents d'Elèves. En septembre prochain, ils feront leur rentrée au collège. Nos écoles les ont vu grandir, changer, prendre confiance. Et aujourd'hui, ils partent franchir une nouvelle étape, découvrir de nouveaux visages et relever d'autres défis. Bonne route à eux !

Le Centre de Loisirs ouvre ses portes le lundi 7 juillet, des activités diversifiées et de qualité sont proposées aux enfants. Ils seront 85 durant cette session de 4 semaines qui se clôturera le vendredi 1^{er} août avec la fête.

Je tiens à rappeler que nous sommes tous des citoyens acteurs de notre commune à différents niveaux. Ainsi, en ce début d'été, les mauvaises herbes prolifèrent sur les espaces publics. Comme dans toutes les communes, le désherbage Zéro Phyto nous oblige de désherber au naturel.

Ayez ce geste citoyen de couper, d'arracher les mauvaises herbes, ne serait-ce que devant chez vous, je sais que beaucoup de Fressennevillois le font déjà et je les en remercie ! De plus, il m'apparaît nécessaire de rappeler que la destruction des chardons ou mauvaises herbes est obligatoire avant le 14 Juillet. Pour éviter de causer des préjudices au voisinage, chacun est appelé à nettoyer ses terrains.

Ce bulletin municipal sera suivi d'une édition spéciale qui sera distribuée dans vos boîtes aux lettres prochainement.

Dans cette attente, je vous souhaite de bonnes vacances et un très bel été à toutes et à tous !

Bien à vous

Le Maire,

Jean-Jacques LELEU

Informations Générales**MAIRIE****OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE**

La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00.

PERMANENCE DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Les permanences du Maire et des Adjointes sont sur rendez-vous :

- Mr Jean-Jacques LELEU, Maire :
le vendredi de 17h à 18h
- Mme Sylviane BEAURAIN, 1^{ère} adjointe :
le mercredi de 17h à 18h
- Mr Alain CAPON, 2^{ème} adjoint :
le lundi de 17h à 18h
- Mme Dany HUMEL, 3^{ème} adjointe :
le mardi de 17h à 18h
- Mr Tony DACHEUX, 4^{ème} adjoint :
le jeudi de 17h à 18h

CIMETIÈRE

Le cimetière est ouvert de 8h à 20h du 1^{er} avril au 31 octobre.

LA POSTE

L'agence postale communale est ouverte les :

Lundi :	9h00-12h00	16h00-18h00
Mardi :	10h00-12h00	16h00-18h00
Mercredi :	10h00-12h00	16h00-18h00
Jeudi :	10h00-12h00	16h00-18h00
Vendredi :	09h00-12h00	16h00-18h00

LA POSTE**RAMASSAGE DÉCHETS VERTS**

Ramassage hebdomadaire à compter du 1^{er} avril jusqu'au 31 octobre. Pas de ramassage les jours fériés.

Il vous est demandé de veiller à sortir vos déchets verts le mercredi soir et de respecter les contenants. **L'usage des sacs plastiques et des big bags est strictement interdit et les branchages doivent être mis en fagots.**

Rappel : ce service à la population mis en place par la municipalité est assuré le jeudi de façon hebdomadaire d'avril à octobre, de façon bimensuelle en novembre et mars et n'est pas assuré de décembre à février.

RATICIDE

Le raticide est à retirer aux ateliers municipaux rue du Chevalier de la Barre, du lundi au samedi de 9h30 à 10h00.

MISE À DISPOSITION DE LA REMORQUE DE TRACTEUR

La demande est à effectuer auprès de Monsieur Frédéric BONHOMME, responsable des services techniques au 06.76.47.12.09, une fois par an, uniquement pour des branchages en grande quantité. La remorque sera chargée par vos soins.

ENTRETIEN DES CANIVEAUX ET TROTTOIRS

Nous vous rappelons que la commune assure l'entretien des caniveaux mais qu'il appartient aux riverains de nettoyer leur trottoir.
Arrêté municipal N° 2021-PM 07

Ces règles sont applicables, au droit de la façade ou clôture des riverains, sur toute la largeur de la propriété.

COLLECTES DES DÉCHETS MÉNAGERS

Bac gris : les vendredis 27 juin, 4, 11, 18 et 25 juillet

Bac jaune : les jeudis 26 juin, 10 et 24 juillet

Les verres sont collectés dans les 9 containers prévus à cet effet répartis dans la commune.

AIDE JURIDIQUE

Maître Saintyves Renouard, avocate indépendante à Abbeville en droit de la famille, des personnes et du patrimoine, en droit civil, en droit pénal ainsi qu'en droit des affaires, la municipalité vous propose des consultations gratuites en mairie, sur RDV au 03.22.60.39.60.

Prochaine permanence le 18 juillet de 9h30 à 10h30

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque située 11 rue Jules Guesde est ouverte les :

- mardi de 15h30 à 17h00
- jeudi de 17h00 à 18h00
- samedi de 10h00 à 11h00

MAISON POUR TOUS Réservation de salle

Pour les réservations de la salle de la Maison Pour Tous, Madame Beaurain reçoit à la MPT le **samedi matin sur RDV. Appelez le 06.19.35.34.33.**

Tarif : pour la soirée 220 € ou jusqu'au lendemain 330 €. Règlement : 1/3 à la réservation, 1/3 à la signature du contrat et 1/3 après la manifestation.

COMPOSTEUR PARTAGÉ

RAPPEL de consignes à respecter pour assurer un bon compostage :

- ❖ Fruits coupés en morceaux
- ❖ Pas de tonte de gazon
- ❖ Pas de papier
- ❖ Mettre un seau de broyat pour chaque seau de déchets mis dans le composteur
- ❖ Ne pas oublier de mélanger

AIDE À DOMICILE

Nous vous rappelons qu'un service d'aide ménagère géré par le CCAS, existe au sein de la commune pour les personnes âgées. N'hésitez pas à vous renseigner à la Mairie auprès de **Madame Isabelle MERCIER** au **03.22.60.39.61** qui vous conseillera et vous aidera à établir une éventuelle demande de prise en charge financière et assurera un suivi personnalisé de votre dossier.

Notre service d'aide à domicile peut fournir des prestations prescrites soit par les Caisses de retraite au titre de l'aide ménagère, soit par le Conseil Départemental au titre de l'Aide sociale pour les personnes à revenus modestes, soit par des Mutuelles ou enfin, sur demande directe de l'utilisateur.

Devis gratuit et 50 % de crédit d'impôt

VENTE DE TERRAINS

Suite à la création du nouveau lotissement des Frênes (derrière la Mairie), l'AMSOM HABITAT met en vente 4 terrains à bâtir, à savoir :

	Surface en m2	Cadastre	Prix de vente
Parcelle 1	645	AD 982-955	38 000
Parcelle 2	638	AD 985- 954	41 500
Parcelle 3	637	AD 983-953-979	41 500
Parcelle 4	630	AD 984-980 -952	39 000

RENSEIGNEMENTS DIRECTEMENT AUPRÈS DE :
AMSOM HABITAT

Hélène BOULNOIS, Gestionnaire ventes et syndic
Téléphone : 06 11 77 19 27

1 rue du Général Frère - 80084 Amiens Cedex 2

TRAVAUX DE BRICOLAGE ET JARDINAGE

Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de porter atteinte, en raison de leur intensité sonore, à la tranquillité du voisinage ou à la santé par sa durée, sa répétition ou son intensité, tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie mécanique (liste non exhaustive) ne peuvent être effectués que :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

LES CHARDONS

Si vous possédez une propriété sur la commune, nous vous rappelons que la loi oblige les propriétaires à couper les chardons avant le 14

juillet. Ainsi, nous vous demandons de bien vouloir respecter cette obligation afin de d'éviter la dispersion des graines et de préserver les bonnes relations de voisinage.

AIDE AU 14 JUILLET

Les familles de 3 enfants et plus, âgés de moins de 16 ans au 14 juillet, bénéficient d'un bon à l'occasion de la fête nationale. Pour le retirer, elles doivent se présenter en mairie munies de leur livret de famille.

SUBVENTION COMMUNALE RENTREE SCOLAIRE

Cette subvention concerne les enfants scolarisés dès leur entrée en 6^{ème} jusqu'à leur 16^{ème} anniversaire. Pour les personnes n'ayant pas encore fourni de RIB ou qui ont changé de coordonnées bancaires, présentez-vous le plus rapidement possible en mairie pour le déposer auprès du service comptabilité.

Démarches administratives MAIRIE

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens qui viennent d'atteindre l'âge de 16 ans doivent se présenter en mairie munis du livret de famille des parents et d'une pièce d'identité, en vue de leur recensement pour la Journée Défense et Citoyenneté.

REGISTRE ELECTORAL

Vous souhaitez vous inscrire sur la liste électorale de la commune afin de pouvoir voter. Vous devrez fournir un justificatif d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Pour cela, plusieurs solutions : en mairie ou par internet sur service-public.fr

Tout électeur ayant changé d'adresse au sein de la commune est prié de le signaler en mairie, muni d'un justificatif de domicile.

Informations diverses

DÉCHETTERIE

Du 15 avril au 31 octobre 2024, la déchetterie est ouverte aux horaires suivants :

Lundi	13h30 - 18h15
Mardi	13h30 - 18h15
Mercredi	09h00 - 11h45 / 13h30 - 18h15
Jeudi	13h30 - 18h15
Vendredi	09h00 - 11h45 / 13h30 - 18h15
Samedi :	09h00 - 18h15

RENOUVELLEMENT DE VOS TITRES D'IDENTITÉ

Vous devez compléter via le lien suivant le formulaire de pré-demande sur la plateforme en ligne de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS) : <https://passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne/effectuer-le-renouvellement-de-votre-carte-didentite> puis prendre rendez-vous dans une mairie équipée d'un dispositif de recueil des demandes : FRIVILLE- ECARBOTIN, GAMACHES, SAINT-VALERY-SUR-SOMME, ABBEVILLE, OISEMONT. Vous pouvez prendre RDV via le site suivant : <https://rendezvouspasseport.ants.gouv.fr>

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Madame FORESTIER Marie, conciliatrice de justice, assure une permanence en mairie de FRIVILLE-ESCARBOTIN les 1^{er} et 3^{ème} jeudis du mois. Prise de RDV en mairie au 03.22.60.36.60.

Permanence en mairie de Fressenneville sur RDV au 03.22.60.39.60 le 7 août 2025 après-midi.

Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice bénévole. Son rôle est d'accompagner les parties dans la recherche d'une solution amiable à leur différend. Le recours au conciliateur de justice est gratuit. L'accord qu'il propose peut ensuite être homologué par la justice.

ACCA

Assemblée générale de l'ACCA de Fressenneville le vendredi 18 juillet à 20h30, salle de la MPT (rapport moral, rapport financier et élection du tiers sortant). Pot de l'amitié servi à l'issue de l'assemblée.

INFIRMIÈRES DE GARDE

Le 6 juillet : Cabinet de Béthencourt-sur-mer – 07.50.58.40.46

Les 13 et 14 juillet : Cabinet de Friaucourt – 03.22.60.62.26

Le 20 juillet : Maud Paris, Sophie Houssaye et Charlotte Guilbaut – 03.22.24.20.20

Le 27 juillet : Cabinet de Friville-Escarbotin – 03.22.30.28.95

Le 3 août : Cabinet de St Blimont – 07.67.26.75.22

SYNDICAT DES EAUX

Ouvert au public tous les matins sauf le mercredi.
Tél. secrétariat : 06.29.67.60.54

CENTRE ITINÉRANT CARSAT

Le centre itinérant retraite de la CARSAT Nord-Picardie se déplacera au sein de notre commune, place de la République, rue Jules Guesde les :

- lundi 18 août de 9h20 à 11h30 et 13h à 15h30

La prise de RDV s'effectue en appelant le **3960** ou sur le site de lassuranceretraite.fr

LE FRATERNIBUS

L'équipe du Fraternibus vous accueille à Fressenneville le samedi matin sur la place du marché, le mercredi après-midi sur le parking des HLM ou à la résidence des Tilleuls.

Le Fraternibus a pour objectif de :
Rompre l'isolement, favoriser l'entraide et accompagner les personnes pour faciliter leurs démarches administratives.

RAPPEL
VIMOBILE EXISTE

Vimobile est un service de transport solidaire et bénévole pour les habitants du Vimeu

Il met en relation des conducteurs bénévoles et des passagers qui ne peuvent pas ou plus se déplacer pour les aider dans leurs besoins du quotidien (rendez-vous médicaux et administratifs, courses, visites à des proches, ...).

Contacter la plateforme au 07.48.88.37.51 pour une demande de déplacement 48h avant minimum

INSCRIPTIONS ÉCOLE MATERNELLE
ANNÉE 2025-2026

Les inscriptions à l'école maternelle de Fressenneville pour la rentrée de septembre 2025 pour :

- les enfants nés en 2022 (PS),
- les nouveaux arrivants nés en 2020 et en 2021
- les enfants nés avant le 31 août 2023 (TPS) même si l'enfant ne rentre qu'en novembre ou janvier (pour davantage de renseignements pour les enfants de toute petite section, veuillez contacter la Directrice de l'école maternelle)

Auront lieu en deux temps :

Démarche d'inscription :

1 - À la mairie auprès du secrétariat d'accueil aux horaires habituels d'ouverture pour retirer un certificat d'inscription sur présentation du livret de famille et du carnet de santé de votre enfant.

(Onze vaccinations sont exigibles pour l'entrée à l'école maternelle pour tout enfant né à partir du 1er janvier 2018, sauf contre-indication médicale reconnue. Lors de l'inscription, si une ou plusieurs vaccinations manque(nt), une inscription provisoire est faite. Il est demandé à la famille ou aux responsables légaux de fournir dans les trois mois un document attestant du début de la mise à jour de ces vaccinations. En l'absence de ce document, l'enfant ne peut plus être admis à l'école maternelle)

2 - À l'école maternelle en appelant au 03.22.30.34.64 le mardi de 16h20 à 17h ou le matin de 11h à 11h30 pour prendre rendez-vous afin de procéder à l'inscription.

Documents à apporter à l'école : **le certificat d'inscription** remis par la mairie ainsi que **la copie des vaccinations**.

RENTREE SCOLAIRE

Mme BOUCHER accueillera les nouveaux élèves de petite et toute petite section avec leurs parents lors de la pré-rentree le **Vendredi 29 août à 11h** à l'école maternelle Jean Moulin pour une première découverte de l'école avant le jour de la rentrée du lundi 1er septembre.

MAISON FRANCE SERVICES

Besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques au quotidien ?
Les agents France services vous accueillent et vous accompagnent gratuitement pour toutes vos démarches du quotidien en un lieu unique ! Un accompagnement pour créer son compte, déclarer les changements de situations, estimer ses droits, effectuer des paiements en ligne...

170 bis rue du Général Leclerc
80130 FRIVILLE-ESCARBOTIN
06 59 83 95 77

franceservices@cc-vimeu.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi : 8h45 – 12h15

Mardi : 8h45 – 12h15 / 14h00 – 16h45

Mercredi : 8h45 – 12h15 / 14h00 – 18h00

Jeudi : 8h45 – 12h15

Vendredi : 14h00 – 17h30

INFO CANICULE

Les personnes âgées vulnérables et handicapées ont la possibilité de se faire connaître en mairie pour que des visites régulières soient réalisées à leur domicile en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence canicule.

La canicule, c'est quoi ?



Il fait très chaud.



La température ne descend pas la nuit, ou très peu.



Cela dure 3 jours ou plus.

En cas de malaise, **APPELEZ LE 15**

Comment me protéger ?



J'évite de boire de l'alcool



Je mange en quantité suffisante



Je ferme les volets et fenêtres le jour, j'aère la nuit



Je mouille mon corps



Je donne et je prends des nouvelles de mes proches



Je fais des activités sans effort

Quels sont les effets de la chaleur ?



Crampes



Fatigue inhabituelle



Maux de tête



Fièvre > 38°C



Vertiges / Nausées



Propos incohérents

Si vous voyez quelqu'un victime d'un malaise, de propos incohérents et de fortes fièvres, **appelez le 15**.

NOUVEAU SALON DE COIFFURE

L C Hair Coiffure
Coiffure mixte & Barbershop
86 bis rue Jules Guesde
80390 FRESSENNEVILLE
Email : lchaircoiffure@orange.fr
03.22.26.68.64

Animations-Festivités

- ✚ **Samedi 5 juillet** : passage de grades organisé par le club de karaté
- ✚ **Samedi 5-dimanche 6 juillet** : tournoi extérieur organisé par le club de tennis
- ✚ **Dimanche 13 juillet** : retraite aux flambeaux + repas + feu d'artifice organisés par la municipalité
- ✚ **Lundi 14 juillet** : fête nationale (ACPG)
Repas (frites saucisses), concours de dominos, cartes et pétanque l'après-midi organisés par la section loisirs vacances
- ✚ **Vendredi 18 juillet** : assemblée générale de l'USNF
- ✚ **Samedi 19 juillet** : soirée années 80 et cochon grillé organisés par les Parents d'élèves
- ✚ **Dimanche 20 juillet** : exposition de autos/motos au stade organisée par les Parents d'élèves
- ✚ **Dimanche 27 juillet** : finale échecs organisée par le club d'échecs

CLUB DES RETRAITÉS DYNAMIQUES

Voyages organisés par le club

- Séjour en Sicile pendant 8 jours en octobre 2026.
 - Croisière de 7 jours du 3 au 9 juillet 2026
 - Puy du Fou : 2 jours en septembre 2026
- Renseignements au 06.51.35.47.64

SECTION LOISIRS VACANCES



14 juillet
section loisirs vacances MPT Fressenneville

repas complet
10euros adultes
2euros enfants

ANIMATION
Pétanque:
10 euros par équipe
Manille:
7 euros par équipe
Dominos:
7 euros par équipe

repas sur réservation au
06/19/35/34/33

Mairie de Fressenneville N° 117 – JUIN 2025

WEEK-END RÉTRO



Les Parents d'élèves
vous proposent
Week-end Rétro
au stade de
Fressenneville
80 390
19 & 20
Juillet 2025

Au programme :
Exposition/Concours de voitures anciennes
Exposition/Concours de moto
Défilé/Concours de la plus belle Pin-UP
Soirée 80's dansante en plein air
Snack et buvette en journée
Cochon grillé / Poulet à la broche le soir
sur réservation

Pour tout renseignement et réservation
appelez-nous au
06 44 78 52 29

BALL-TRAP



FRESSENNEVILLE
BALL TRAP
24 AOÛT 2025
ORGANISÉ PAR L'ACCA
POULES TOUTE LA JOURNÉE



Fosse n°1 : fosse perdrix toute la journée (avec plateau flash)

Fosses n°2 et 3 : concours 5 fois 10 toute la journée (avec plateau flash)

Concours final 25 plateaux

- 1er : 1 fusil calibre 28 superposé (valeur 729€ + 1 coupe)
- 2ème : 1 carte chasse saison 2025-2026 (valeur 350€ + 1 coupe)
- 3ème : 150€
- 4ème : 100€
- 5ème : 50€
- 6ème : 30€

Les 10 premiers recevront 1 lot

Fosse n°4 : fosse entraînement + concours 10 plateaux (avec plateau flash)

- 1er lot : jambon de pays
- 2ème lot : 1 bon d'achat
- 3ème lot : 1 carte chasse pour 1 journée à partir du 2ème dimanche suivant l'ouverture

IPNS

BUVETTE/RESTAURATION

IPNS

COURSE CYCLISTE

Le vendredi 20 Juin 2025, le VC Eudois et Breslois en partenariat avec la Municipalité de Fressenneville a organisé une course cycliste.

3 Courses Ufolep au programme, 4^{ème} Catégorie et Féminines, 3^{ème} catégorie et enfin 1^{ère} et 2^{ème} Catégorie avec un beau circuit bien sécurisé et le soleil. Merci aux coureurs qui ont répondu présents.

Le rendez-vous est déjà pris avec la Municipalité de Fressenneville pour 2026.

Merci à la Municipalité de Fressenneville, Jean Jacques Leleu, le Maire et son conseil municipal pour nous avoir fait confiance pour cette organisation.

Un très grand MERCI au Policier Municipal, Jérôme Desmaret qui a parfaitement géré cette organisation, ainsi qu'aux services techniques de la commune.

Un très grand MERCI aux signateurs bénévoles, sans eux pas de course.

Et enfin merci aux dirigeants et coureurs du VCEB, ainsi qu'à Fanny du CC Tôtes présents pour leur aide.

Première Course - 4^{ème} Catégorie : 45 Partants. Pas d'échappée significative, la Victoire se jouera au sprint.

1er - David FOIREST - Team Cycliste Liberty Fitness

2^{ème} - Arnaud BERNESCHI - EC Neufchatéloise

3^{ème} - Denis LEJEUNE - Team Cycliste Liberty Fitness

Eric PARIS, 1er du VCEB termine à la 13^{ème} place

Chez les Femminines

1^{ère} - Céline POIDEVIN- CS Crotelois

2^{ème} - Emma BRIOTTE - OHM Cyclisme Hedin

3^{ème} - Elisa POLIDORI - Team Bray Saint Christophe

2^{ème} Course - 3^{ème} Catégorie : 45 partants. A la mi-course, 2 coureurs partent en échappée, le jeune Arthur Herbin du CC Oisemont accompagné du coureur du VCEB, Jean Loup LEPAN, la Victoire revient à Arthur, 2^{ème} place pour Jean Loup. La 3^{ème} place se jouera au sprint du peloton.

1er - Arthur HERBIN - CC Oisemont

2^{ème} et 1er du VCEB - Jean Loup LEPAN - VC Eudois et Breslois

3^{ème} - Laurent LEVASSEUR - VC Deville les Rouen

3^{ème} Course - Catégories 1 et 2 : les 2 catégories ont couru ensemble, mais 2 classements différents. 20 partants en 1^{ère} Catégorie et 17 partants en 2^{ème} Catégorie. La bonne échappée de 4 coureurs s'est formée rapidement et ne sera jamais rattrapée, composée de 3 coureurs de 1^{ère} Catégorie et 1 de 2^{ème}.

Classement des 1^{ères} Catégories

1er - Quentin DEUET - Team Cycliste Liberty Fitness

2^{ème} - Jérôme LELEU - Team Jop 76

3^{ème} et 1er du VCEB - Christophe LEFEBVRE - VC Eudois et Breslois

Classement des 2^{èmes} Catégories

1er - Jean Claude THILLOY - EC Camon

2^{ème} et 1er du VCEB - Matthieu DE VLIÉGER - VC Eudois et Breslois

3^{ème} - Adrien BALLY - CS Crotelois

Une seule Féminine, Lucie POIREL du VCEB

Encore une Belle Réussite et tout cela grâce à vous tous et aux Bénévoles, un grand merci encore à tous. Sportivement.

Véronique BLONDEAU, Présidente du VC Eudois et Breslois



FÊTE DES ÉCOLES

La fête des écoles a eu lieu le vendredi 27 juin marquant la fin de l'année scolaire. La commune s'est chargée de la totalité de l'organisation. Tous les stands étaient gratuits.

Un lâcher de ballons a été organisé pour le plus grand bonheur des enfants.

Sincères remerciements aux équipes enseignantes ainsi qu'au personnel communal qui ont participé à cette belle réussite !

14 JUILLET 2025 PROGRAMME

9h30 : Accueil des enfants des ALSH à la MPT (maquillage)

10h45 : Rassemblement devant le parvis de la mairie

11h00 : Cérémonie officielle au Monument aux Morts

11h15 : Revue du Corps des Sapeurs-Pompiers par Monsieur le Maire au Stade Marcel Poiret

11h30 : Jeux traditionnels de kermesse des ALSH pour les enfants

11h45 : Remise des médailles aux sportifs méritants

Suivi du vin d'honneur au stade Marcel Poiret



BULLETIN MUNICIPAL

FRESSENNEVILLE



Repas du 13 juillet 2025

Gymnase Municipal, rue Charles Vérecque

La Municipalité vous invite à partir de 19h00, pour un repas dansant partagé dans la joie et la bonne humeur



Suivi d'un
Feu d'artifice à 23h00



Tarifs :

Les tarifs pour le repas (repas froid + fromage + dessert) sont les suivants :

- 6 € pour les habitants de la commune, gratuit pour les moins de 12 ans
- 12 € pour les extérieurs quel que soit l'âge.

Inscriptions et règlements obligatoires avant le 9 juillet 2025, à la mairie



NOM : _____

ADRESSE : _____

FRESSENNEVILLE

Nombre d'adultes : _____ x 6 € = _____

Nombre d'enfants (GRATUIT pour les - de 12 ans) : _____

EXTERIEURS

Nombre d'adultes : _____ x 12 € = _____

Nombre d'enfants : _____ x 12 € = _____

(Coupon à remettre en mairie accompagné de votre règlement)